

ITALIE

La croissance de la productivité du travail a été faible, ce qui a creusé l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants. Le taux d'emploi a augmenté, mais reste l'un des plus bas dans les pays de l'OCDE.

Priorités

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence

Enjeu et recommandations : pour accroître la productivité, il avait été recommandé : d'accélérer les programmes de cessions d'actifs dans les services d'utilité collective, les transports et les médias; de remplacer l'action spécifique par une réglementation de pleine concurrence; et de renforcer encore les pouvoirs des autorités de régulation. Il avait été aussi recommandé d'appliquer pleinement les réformes prévues de libéralisation des services marchands et des services des collectivités locales tout en mettant fin aux autorisations légales et officielles qui confèrent des pouvoirs anticoncurrentiels aux associations professionnelles.

Mesures prises : deux grands trains de mesures de libéralisation ont été adoptés pour les services professionnels, les produits pharmaceutiques, les taxis, les services publics locaux, le commerce de détail et les activités bancaires. Cela devrait contribuer à réduire les obstacles à l'entrée, à alléger les formalités administratives, à élargir le choix des consommateurs, à mieux protéger ces derniers et à diminuer les rentes dans les secteurs protégés. Une réforme de la surveillance des marchés de capitaux a rationalisé les instances de régulation et transféré à l'Autorité de la concurrence les compétences en matière de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles dans le secteur bancaire. Les pouvoirs de l'Autorité de la concurrence et des régulateurs sectoriels ont été renforcés.

Améliorer les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur

Enjeu et recommandations : pour augmenter les taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur et améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaires, il avait été recommandé d'établir un lien entre la carrière des enseignants et leurs résultats, de mettre en place une participation financière des étudiants et des prêts remboursables en fonction du revenu, de décentraliser le financement et la gestion des universités et de développer les échanges internationaux d'enseignants et d'étudiants.

Mesures prises : aucune mesure importante n'a été prise. Un Livre vert officiel reconnaît toutefois la nécessité d'améliorer l'efficacité des dépenses dans l'enseignement supérieur.

Réduire le coïncidence fiscale sur les revenus du travail

Enjeu et recommandations : pour favoriser l'emploi des personnes peu qualifiées dans le secteur formel, il avait été recommandé de réduire le niveau élevé des taux d'imposition et des cotisations de retraite, en particulier pour les bas et moyens salaires, cette mesure étant financée par une diminution des dépenses fiscales, une application plus stricte de la législation fiscale et une accélération des réformes des retraites.

Mesures prises : le budget 2008 a renforcé les mesures du budget 2007 réduisant le coïncidence fiscale sur les revenus du travail au bénéfice des travailleurs peu qualifiés et des régions les plus pauvres. Les mesures de lutte contre la fraude fiscale ont été intensifiées, les économies ultimes devant être utilisées pour diminuer l'impôt et maintenir la croissance des dépenses.

Améliorer les conditions de la prise de risque

Enjeu et recommandations : pour promouvoir l'innovation et la restructuration, il avait été recommandé d'améliorer encore le gouvernement d'entreprise et d'appliquer pleinement la réforme du droit de la faillite de 2005 tout en l'élargissant aux petites entreprises.

Mesures prises : depuis l'introduction de la réforme de la faillite de 2005 concernant les grandes et moyennes entreprises, de nouveaux codes ont été adoptés pour renforcer les droits des actionnaires minoritaires et améliorer la transparence des marchés financiers.

Faire en sorte que la fixation des salaires soit plus flexible

Enjeu et recommandations : afin d'atténuer les fortes disparités régionales du point de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, il avait été recommandé de promouvoir la décentralisation des négociations salariales dans l'ensemble de l'économie, notamment en prenant en compte les différences régionales de productivité et de coût de la vie pour la fixation des rémunérations dans le secteur public.

Mesures prises : aucune.